

**4<sup>EME</sup> RENCONTRE DU RÉSEAU DES ACTEURS LUTTANT CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE – 05/05/25**  
**COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES****Temps de questions/réponses (cf. présentation)**

---

Il est possible de bénéficier du FSL énergie et du FSL maintien.

FSL eau : les modalités de versement ne sont pas encore actées, en cours d'élaboration.

Une nouvelle tarification de l'eau est prévue par Eau du Grand Lyon. Le versement solidarité dépasse les plafonds du FSL. Pour plus d'informations : <https://www.eaudugrandlyon.com/mon-eau/prix-eau/tarification-solidaire-et-environnementale-particuliers/>

Budget FSL : la contribution Métropole est maintenue. Un travail est en cours avec les autres contributeurs pour augmenter leurs contributions.

Chèque énergie :

- L'année prise en compte est l'année N-2
- Les fournisseurs d'énergie qui acceptent « e-chèque » sont référencés ici : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/annuaire-acceptants>

**Les actus du réseau**

---

**Marion THIVOLET (PIMMS)** : une expérimentation sur Villeurbanne est en cours, le PIMMS est en lien avec la MDM et EDF pour travailler sur le traitement des impayés d'énergie. Par téléphone ou à domicile. L'objectif est la simplification d'accès aux aides et la lutte contre le non recours.

Le PIMMS propose des ateliers écogestes réguliers : enjeu sur le confort d'été : réflexion sur une mise en place spécifique en lien avec les fournisseurs d'énergie (EDF, ENGIE, ENEDIS).

**Camille BAYIRLI (GLH)** : GLH a réalisé un aller-vers d'envergure, réalisé par des binômes en insertion, auprès de 3 000 logements de son parc. L'objectif étant d'identifier les problématiques sociales et du bâtiment. Il apparaît que 59% ont des difficultés financières. 400 familles ont pu, par ce biais, être accompagnées par le PIMMS (accès au FSL énergie ou maintien, mutuelles, transmission aux travailleurs sociaux des Maisons de la Métropole).

Des solutions de facilité de paiement ont été mises places en interne par GLH pour les locataires les plus en difficulté.

GLH commence à travailler sur le sujet du « confort d'été ».

**Hélène SCHWIEN (Stagiaire CSF)** réalise une étude sur les charges locatives. Son objectif est d'estimer l'ampleur de l'augmentation, d'identifier les différentes incidences dans le quotidien des ménages, et les solutions qu'ils ont parfois pu mobiliser pour pallier les régularisations de charges.

La méthode : une étude quantitative (D'une cinquantaine de résidences) qui prendra la forme d'un observatoire des charges, couplée avec une analyse qualitative : une trentaine d'entretiens sur 6 résidences.

**Tennessee GARCIA (Confédération Syndical des Familles - CSF)** : en lien avec la régularisation des charges : la CSF propose un travail renforcé d'accompagnement des locataires (quartier du Tonkin à Villeurbanne + quartier Lyon 9 dans l'espace vie sociale) via des comités de locataires.

**Marion Cannelle (ALEC)** : L'ALEC commence sa tournée fraîcheur axée sur le « confort d'été » à partir de juin. Il y a de la doc sur le confort d'été et les écogestes associés sur le site de l'ALEC. Le discours sur la précarité énergétique d'été est à travailler.

À noter qu'Ecorénov (aides aux travaux de la Métropole) peut prendre en charge des financements concernant le confort d'été (brasseurs d'air notamment).

**Rémi DRIAT (ENEDIS)** : ENEDIS travaille sur un kit d'accompagnement pour faciliter la prise en main sur la précarité. Il sera diffusé au réseau précarité énergétique quand il sera disponible.

**TEZELOPA** : mène travail d'exploration/d'aller-vers les logements bouillottes à Villeurbanne.

**Miriam AUBEIZALD (FACE)** : FACE met en œuvre un projet de sensibilisation sur la sobriété énergétique dans les résidences sociales ADOMA et pensions de famille et organise un atelier lié à l'empreinte carbone.

## Échanges

---

**Cédric CHAGOT (SOLIHA)** évoque la sollicitation de plus en plus de locataires, notamment du parc social pour les visites SLIME et s'interroge sur la possibilité d'anticiper ce besoin. Un partenariat s'est formé sur cette question entre SOLIHA et la CSF pour gérer au mieux l'accompagnement de ces locataires, mais cela paraît encore insuffisant.

Il met également en avant des difficultés pour récolter les factures et imagine qu'il existe des possibilités d'avoir des choses plus simples.

- ➔ Si conventionnement, il est possible de récupérer auprès des conseillers solidarité EDF les impayés d'énergie.

Question sur la pérennisation de l'encadrement des loyers : Florence TARDIEU (Métropole de Lyon) indique que la Métropole est en attente de la concrétisation côté État.